

Invitations aux cérémonies commémoratives



A l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France, le dimanche 20 juillet 2022, le département de la Haute-Garonne vous informe que tous les citoyens sont invités à participer aux cérémonies commémoratives.

Seules les autorités en fonction et les associations d'anciens combattants sont invités par carton.

Plus de détails sur les cérémonies officielles sur l'année 2025 :

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete-et-acces-aux-droits/Ceremonies-et-decorations/Ceremonies-officielles>